

La folie puerpérale

Par E. A. René de Cotret, professeur de Clinique obstétricale, accoucheur de la Maternité.

Vous venez de voir cette malade qui a déjà fait le sujet de notre clinique sur l'auto-intoxication gravidique, hé bien ! cette malade fait aujourd'hui de la folie puerpérale, et se prête encore à une nouvelle clinique. C'est pour cela qu'aujourd'hui je vous parlerai de la folie puerpérale.

On observe fréquemment chez les femmes enceintes des troubles extrêmement variés, des caprices, des bizarreries, des changements de caractère, des versatilités d'humeur, des affections nouvelles, des antipathies non raisonnées. Ces lésions qui portent sur l'ensemble des facultés intellectuelles ou sur l'une d'elles constituent de simples dispositions morales qui ne privent pas les malades de leur libre arbitre.

Dans un certain nombre de cas, ces troubles nerveux vont plus loin et sont assez accentués pour être caractérisés de folie, pour arriver jusqu'à la véritable aliénation, la folie puerpérale. Cette folie est susceptible d'apparaître à tous les moments de la puerpéralité, grossesse, accouchement, suites de couches, lactation.

Sans vouloir faire l'histoire de cette question et sans chercher à démontrer les rapports qui existent entre les psychoses et l'état puerpéral, je puis bien dire qu'Hippocrate et Galien parlent dans leurs écrits des transports maniaques et de la manie. "Lorsque les lochies, dit Hippocrate, se portent vers la tête, il peut survenir de l'excitation, du délire et des transports maniaques." De son côté Galien dit: "Le sang plus brûlant s'accumule dans les mamelles et ne peut se convertir en lait; en raison des connexions qui existent entre les mamelles et le cerveau, les vapeurs brûlantes montent vers ce dernier et la manie peut survenir."

Je laisse donc de côté la question historique et je dis: la folie puerpérale est un terme générique qui comprend des formes très diverses de vésanies; les délires qui apparaissent au cours de la grossesse et du puerpérium sont des plus variables dans leurs manifestations, de même qu'ils dépendent de causes différentes. La folie puerpérale ne constitue pas une entité morbide. Sous ce nom on groupe tous les délires partiels ou généraux qui accompagnent la puerpéralité, et n'ayant d'autre caractéristique que les circonstances où la folie s'est développée. La folie survient chez les femmes qui y sont prédisposées par des entités héréditaires névrotiques, et dont la cause déterminante est la dépression physique résultant d'un certain nombre de facteurs, parmi lesquels le travail n'agit que comme unité, plusieurs d'entre les autres ayant généralement exercé leur influence plus ou moins longtemps avant l'accouchement.

Comme l'analyse clinique montre qu'il existe plusieurs formes de folie puerpérale, il semble plus rationnel de les rassembler sous le terme générique de *psychoses puerpérales*.

Fréquence.—La fréquence des psychoses puerpérales varie suivant que les auteurs considèrent ou non comme constituant de la folie les troubles intellectuels parfois passagers que peuvent présenter les femmes enceintes. Si l'on ne considère que les manifestations sérieuses, on peut dire que les différentes formes de psychoses puerpérales sont relativement rares: 9 cas sur 3500 accouchements d'après Reid, 4 sur 2000 d'après Gramm, 5 sur 4000 d'après Vinay.

Quant à la fréquence relative, il est certain que c'est principalement au cours du puerpérium que l'on voit se développer les troubles vésaniques, puis pendant la lactation et enfin le moins souvent pendant la grossesse. La réunion de certaines statistiques nous donnent les chiffres respectifs de 238, 141 et 55.

Ce serait surtout chez les femmes de trente à quarante ans qu'on rencontrerait ces psychoses puerpérales.

Causes.—Les causes principales des différentes formes de vésanies puerpérales sont: l'hérédité et la *prédisposition personnelle*. L'hérédité doit être soigneusement recherchée, non seulement du côté des troubles mentaux vrais, mais aussi du côté de l'épilepsie, de l'hystérie, de la neurasthénie chez les ascendants. En un mot il y a eu phéno ou névropathie chez les ascendants.

Généralement, les femmes qui deviennent folles au cours de la puerpéralité sont celles qui l'ont déjà été autrefois, ou qui, sans avoir présenté d'aliénation mentale proprement dite, ont eu des accidents nets d'hystérie, d'épilepsie, de neurasthénie, d'hystéro-épilepsie.

Les causes adjuvantes sont les souffrances et les maladies qui accompagnent parfois la puerpéralité, les fatigues de la grossesse et de l'allaitement, les craintes d'un accouchement difficile, les douleurs de la parturition, la dépression mentale que provoquent des conditions sociales anormales, les soucis causés par la santé de l'enfant, la primiparité, les grossesses répétées, l'âge avancé des malades, les angisses que provoque une faute, l'affaiblissement qui résulte des hémorragies, la lactation prolongée, le sevrage forcé, les abcès du sein.

D'après Vinay "ces différentes conditions que nous venons d'énumérer n'ont par elle-mêmes rien de spécial, attendu que les peines morales et physiques, l'affaiblissement qui résulte des hémorragies et d'une sécrétion trop longtemps prolongée, peuvent se produire en dehors de l'état puerpéral; aussi la plupart des aliénistes ne considèrent pas la folie puerpérale comme une forme distincte qui pourrait être assimilée à la folie alcoolique et saturnine, ce n'est une entité morbide ni par sa forme, ni par ses causes, ce n'est pas une espèce pathologique, mais seulement un aspect délirant de la dégénérescence mentale et de l'hérédité.

"Mais une opinion récente a tenté de donner une sorte d'unité aux différentes formes de vésanies qui compliquent l'état puerpéral en les considérant comme des accidents dont la production résulte directement de la gros-